Nouakchott, le _____ نواكشوط في

Numéro _____ الرقم

## Ministère de l'Agriculture

**Nom de l'Autorité contractante : Société Nationale des Aménagements Agricoles et Travaux domiciliée à Rosso, téléphone : 00 222 45 25 74 75**

## AVIS DECLARANT UN MARCHE INFRUCTUEUX

DAOR N° : 17/CPMP-MA/SNAAT/MA/2022

**Dénomination du marché :** Acquisition de matériel d'exploitation (Pelle amphibie, pelle humide, pelle à bras court) en trois lots distincts (lot2).

**Nombre d'offres reçues :** Trois (03)

**Date d'ouverture des offres :** 31/05/2022

**Décision :** le dossier a été déclaré infructueux pour motif la non-conformité des offres.

La publication du présent avis est effectuée en application des Articles 40 et 41 du Code des Marchés publics. Elle ouvre le recours auprès de la Commission de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics, en vertu de l'Article 55 dudit Code.

L'Autorité contractante doit procéder à la publication de cet avis, immédiatement après l'approbation de l'attribution.

Nouakchott, le 06/10/2022

Le Président de la CPMP/MA

Mohamed MOHAMEDOU

RIM - Ministère de l'Agriculture - Commission de Passation des Marchés Publics - Le Président

الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف - إخاء - عدل

وزارة الزراعة
Ministère de l'Agriculture

لجنة إبرام الصفقات العمومية
Commission de Passation des Marchés Publics

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité - Justice

Nouakchott, le _____ نواكشوط في

Numéro _____ الرقم

## Ministère de l'Agriculture

**Nom de l'Autorité contractante : Société Nationale des Aménagements Agricoles et Travaux domiciliée à Rosso, téléphone : 00 222 45 25 74 75**

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

DAOR N° : 17/CPMP-MA/SNAAT/MA/2022

**Dénomination du marché :** Acquisition de matériel d'exploitation (Pelle amphibie, pelle humide, pelle à bras court) en trois lots distincts (lot1).

**Nombre d'offres reçues :** Trois (03)

**Date d'ouverture des offres :** 31/05/2022

**Nom et adresse de l'attributaire provisoire :** Groupement SINOMATCH/MAURITRADE, Tavregh Zeina Tél: 34 40 18 98 Nouakchott-Mauritanie

**Montant de l'offre retenue provisoirement : Dix millions quatre cent cinquante sept mille cinq cent** N- Ouguiya toutes taxes et TVA comprises **(10 457 500 MRU TTC)**

**Délai d'exécution :** Cinq (05) mois

La publication du présent avis est effectuée en application des Articles 40 et 41 du Code des Marchés publics. Elle ouvre le recours auprès de la Commission de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics, en vertu de l'Article 55 dudit Code.

L'Autorité contractante doit procéder à la publication de cet avis, immédiatement après l'approbation de l'attribution.

Nouakchott, le 06/10/2022

Le Président de la CPMP/MA

Mohamed MOHAMEDOU

الرئيس
Le Président
Ministère de l'Agriculture
Commission de Passation des Marchés Publics

Nouakchott, le _____ نواكشوط في

Numéro _____ الرقم

**Ministère de l'Agriculture**

**Nom de l'Autorité contractante : Société Nationale des Aménagements Agricoles et Travaux**

**domiciliée à Rosso, téléphone : 00 222 45 25 74 75**

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

DAOR N° : 17/CPMP-MA/SNAAT/MA/2022

**Dénomination du marché :** Acquisition de matériel d'exploitation (Pelle amphibie, pelle humide, pelle à bras court) en trois lots distincts (lot3).

**Nombre d'offres reçues :** Trois (03)

**Date d'ouverture des offres :** 31/05/2022

**Nom et adresse de l'attributaire provisoire :** Groupement SINOMATCH/MAURITRADE, Tavregh Zeina Tél: 34 40 18 98 Nouakchott-Mauritanie

**Montant de l'offre retenue provisoirement : Treize millions sept cent soixante dix sept mille sept cent**

N- Ouguiya toutes taxes et TVA comprises **(13 777 700 MRU TTC)**

**Délai d'exécution :** Cinq (05) mois

La publication du présent avis est effectuée en application des Articles 40 et 41 du Code des Marchés publics. Elle ouvre le recours auprès de la Commission de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics, en vertu de l'Article 55 dudit Code.

L'Autorité contractante doit procéder à la publication de cet avis, immédiatement après l'approbation de l'attribution.

Nouakchott, le 06/10/2022

**Le Président de la CPMP/MA**

**Mohamed MOHAMEDOU**

Le Président - Ministère de l'Agriculture - Commission de Passation des Marchés Publics

Nouakchott, le _____ نواكشوط في

Numéro _____ الرقم

## Ministère de l'Agriculture

**Nom de l'Autorité contractante : Société Nationale pour le Développement Rural (SONADER), domiciliée à Rosso, B.P. 321, Mauritanie, téléphone : 00 222 45 56 99 99, télécopie:00 222 45 56 90 09.**

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

DAO N° : DAON N° 30/CPMP-MA/SONADER/MA/2022

Dénomination du marché : **fourniture de 9 véhicules tout terrain dont une station wagon et 8 Pick Up double cabine**

Nombre d'offres reçues : Trois (03)

Date d'ouverture des offres : 19/09/2022

Nom et adresse de l'attributaire provisoire : **CMDA,** BP 1517 Lot N°062 Ksar Ancien Tél: 45 25 47 30 Nouakchott-Mauritanie

Montant de l'offre retenue provisoirement : Quinze millions sept cent quatre vingt quinze mille vingt quatre N- Ouguiya toutes taxes et TVA comprises **(15 795 024 MRU TTC)**

Délai d'exécution : Quatre vingt dix (90) jours

La publication du présent avis est effectuée en application des Articles 40 et 41 du Code des Marchés publics. Elle ouvre le recours auprès de la Commission de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics, en vertu de l'Article 55 dudit Code.

L'Autorité contractante doit procéder à la publication de cet avis, immédiatement après l'approbation de l'attribution.

Nouakchott, le 06/10/2022

Le Président de la CPMP/MA

Mohamed MOHAMEDOU

Le Président
Ministère de l'Agriculture
Commission de Passation des Marchés Publics